

Sanction et punition: une conséquence identique, deux intentions différentes

Principe

La sanction et la punition sont souvent **confondues** du fait de leurs ressemblances. Pourtant, celles-ci n'ont pas **les mêmes intentions**, les mêmes objectifs et n'engendrent donc pas les mêmes réactions chez l'enfant.

Quelles sont les différences et les ressemblances?

La sanction négative et la punition sont toutes les deux **la conséquence d'un comportement inapproprié**. Toutefois, elle marque leurs différences dans **le lien que l'enfant réussira à établir** entre son comportement et la conséquence observée.

L'absence de lien, propre à la punition, est **responsable de l'ensemble des conséquences négatives** (les « 4 R »). Même si l'enfant est capable de « **supporter** » un certain nombre d'injustices, sans que votre relation soit abîmée, la répétition de ces injustices sera l'élément déclencheur **de la perte de toute votre autorité** envers votre enfant.

Et vous?

Quelle est la conséquence que vous avez vécue comme une punition et non comme une sanction?

Important

Une sanction est une conséquence acceptée et comprise par l'enfant alors qu'une punition est une conséquence incomprise et inacceptée par celui-ci.

Sanction et punition, deux intentions différentes

Même si la sanction et la punition peuvent se ressembler dans les conséquences proposées par l'adulte, **elles marquent leurs différences dans l'intention qui les habite**. En effet, une punition est une conséquence qui a pour intention d'imposer simplement une douleur et ce pour que celui-ci ne recommence plus le comportement visé. L'objectif ici est de conditionner l'enfant à reproduire seulement les comportements acceptables et le « dégoûter » (par la douleur) des comportements inacceptables. La punition est le plus souvent une démonstration de « force » pour « soumettre » l'enfant à un comportement précis.

La sanction « négative », quant à elle, vise une intention différente, celle du pardon, de la réparation et de l'acceptation. La notion de douleur existe, mais n'est pas le but recherché.

Prenons l'exemple du nettoyage de toute une pièce que l'enfant aurait dérangé.

Cette conséquence pourrait être perçue de deux manières différentes, selon l'intention visée:

- Dans le 1^{er} cas, le but serait de se venger du comportement de l'enfant, en lui imposant un rangement complet de la pièce **dans l'espoir qu'il ressente de la douleur** et qu'ainsi, il ne recommence plus. Le but ici est **d'utiliser la douleur** comme moyen pour que l'enfant ne recommence plus le comportement inapproprié..
- Dans le 2^{ème} cas, le but serait de donner à l'enfant **la possibilité de « réparer »** sa bêtise en rangeant complètement la pièce et même de « **racheter** » son comportement en la rendant plus propre qu'elle ne l'était au départ. Dans ce cas, **ce n'est pas la douleur qui est recherchée**, au travers de la tâche, mais c'est la démonstration d'un nouveau comportement synonyme de la volonté de l'enfant de revenir dans notre cadre de fonctionnement.